

REGLEMENT D'UTILISATION DU PANNEAU LUMINEUX

1 - Utilisateurs prioritaires : La ville de La Châtaigneraie et les associations locales.

2 - Manifestations concernées :

- Informations communales,
- Information des associations de La Châtaigneraie pour les manifestations à la Châtaigneraie,
- Spectacles de Vendée à La Châtaigneraie,
- Manifestations qui ont lieu à La Châtaigneraie quand la commune de La Châtaigneraie est partenaire,
- Manifestations touristiques d'intérêt communautaire,
- Associations extérieures s'il s'agit d'annoncer un évènement qui se déroule à La Châtaigneraie,
- Si manque de place, priorité aux manifestations qui se déroulent à La Châtaigneraie.

3 - Les associations sportives : Les annonces de matchs « classiques » sont exclues. **Seules les rencontres à caractère exceptionnel pourront en faire l'objet.**

4 - Affichage du message :

Pour une lecture efficace, il est conseillé d'être très synthétique. Le message devra comporter les informations de base : Qui organise ? Quoi ? Où ? Quand ?

La diffusion des messages accepte les images sous format JPEG ou PNG exclusivement. (ex : logo, photo, illustration...). **Le format PDF n'est pas accepté.**

Avant toute programmation, chaque annonce sera soumise au contrôle des services administratifs de la mairie. En cas de refus du message, le demandeur sera prévenu.

5 - Diffusion toute annonce paraîtra en principe au moins 15 jours avant la date de chaque manifestation.



A savoir : Si trop de demandes sont faites pour une même période, la municipalité donnera la priorité aux annonces déposées le plus tôt possible en fonction de la date de l'évènement.

Procédure

Remplir la demande d'affichage (formulaire disponible sur le site internet de la ville ou à l'accueil de la mairie). Cette fiche devra être retournée en mairie ou par mail à mairie@la-chataigneraie.fr au plus tard deux semaines avant la date de la manifestation.



Rappel : toute demande parvenant hors délai pourra être refusée. Par conséquent, le message correspondant ne sera pas diffusé.